Image not found or type unknown

vacances scolaires et week-end partagés

Par **Rebillard**, le **28/07/2009** à **11:46**

Bonjour,
Je suis séparée et le juge a décidé suite à notre demande commune que le père avait droit à un week-end sur deux et 5 semaines de vacances avec notre fille, réparties en 1 semaine à Noël, une en février et 3 pendants les grandes vacances.
Pendant les petites vacances scolaires quand le père n'a pas le droit de la prendre dois je obligatoirement maintenir le rythme des week-end un sur deux?
merci
dr

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés